



TÊTE ROUSSE :
LE LIVRE D'UN CHANTIER
HORS NORME

MONT BLANC
ART DISCOVERY : L'ART
S'INVITE À SAINT-GERVAIS

WWW.SAINTGERVAIS.COM
DÉCOUVREZ
VOTRE NOUVEAU SITE

UNE NOUVELLE VIE
POUR LE BOIS
DE NOS FORÊTS

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains // HIVER 2010-2011

PROJECTIONS

La Montagne à l'État Pur

N°14

Ouverture
du nouveau Musée
d'Art Sacré au Presbytère
de Saint-Nicolas-de-Véroce



ÉDITORIAL



Les travaux de pompage de la poche d'eau du glacier de Tête Rousse se sont achevés en octobre permettant d'éloigner la menace d'une catastrophe.

L'importance du risque naturel auquel nous avons tous été confrontés, le chantier hors norme qui a été mis en place pour l'éradiquer, méritaient cependant que son histoire soit consignée afin que jamais elle ne soit oubliée ou romancée.

C'est la raison pour laquelle un ouvrage a été réalisé par les éditions Catapac. Intitulé *Menace sur Saint-Gervais* ce livre est avant tout un reportage photographique que l'on doit à Pascal Tournaire autour des textes et interviews d'Éliane Patriarca, journaliste à *Libération*.

La préface en a été écrite par Jean Jouzel, éminent climatologue et glaciologue, membre du GIEC ⁽¹⁾ qui a reçu à ce titre le prix Nobel de la Paix avec Al Gore en 2007. Jean Jouzel avait déjà honoré notre Commune de sa présence lors de la conférence sur les glaciers organisée fin juin 2010.

La vie de notre village a depuis repris son rythme habituel. À côté du quotidien assuré avec professionnalisme par les services communaux, les grands travaux se sont poursuivis. Le plus grand chantier de l'année 2010 aura été la rénovation de la patinoire. Cette superbe halle de glace accueille depuis cet été les sportifs, hockeyeurs, danseurs, curleurs ou simples patineurs sous un toit support de 1 240 m² de panneaux photovoltaïques.

Depuis quelques semaines un espace de glisse synthétique a été installé sur la terrasse supérieure de l'esplanade Marie Paradis, à côté de l'espace Mont-Blanc. Cette nouvelle aire de jeu permettra toute l'année d'accueillir librement les amateurs de skate-board, roller, patinage.

Au Fayet, la tour du parc thermal abrite désormais l'inspection de l'Éducation nationale, l'ancien hangar des pompiers sera mis à disposition très prochainement de l'association du centre de loisirs sans hébergement pour le plus grand bonheur des enfants. Après l'achèvement des nouveaux logements locatifs route de Chamonix le budget 2011 devrait prévoir la réhabilitation des espaces publics depuis le rond-point des Thermes jusqu'à la limite de la commune de Passy, achevant ainsi la rénovation du bourg du Fayet.

Le Conseil municipal a récemment décidé d'appliquer à l'hypercentre du Fayet les mesures incitatives d'aide au ravalement des façades, en contrepartie de l'obligation pour les propriétaires, de réaliser ces travaux tous les dix ans si nécessaire comme cela résulte de l'arrêté préfectoral. Les dossiers déjà déposés montrent, comme cela fut le cas pour le bourg de Saint-Gervais, que la décision prise par les élus constitue une aide efficace appréciée des propriétaires.

À Saint-Nicolas-de-Véroce, c'est un presbytère entièrement rénové qui accueille depuis mi-décembre le musée du trésor et la salle des colporteurs. Ce bâtiment, inauguré par Monseigneur Boivineau, Évêque d'Annecy, séduira tous les amateurs d'art baroque ainsi que les visiteurs de l'église récemment rénovée qui découvriront les magnifiques pièces de cette collection.

Au bourg de Saint-Gervais, les travaux du pont de contournement se poursuivent selon le planning et le rythme prévus pour une mise en service en 2012. Si le parking qui jouxte la télécabine a été encombré durant tout l'été, 500 places de stationnement sont restituées aux skieurs pour cet hiver en attendant le format final du parking de 700 places identique à la capacité initiale. Pour cet hiver une partie du parking de la patinoire a été réservée aux professionnels : moniteurs, employés des remontées mécaniques, des restaurants d'altitude... afin de laisser à proximité de la télécabine le maximum d'emplacements de stationnement pour les clients skieurs.

Le projet du pôle éducatif et sportif mais aussi celui de la rénovation du château de Haute Tour terminent dans quelques semaines leur phase administrative pour laisser la place dès le printemps aux travaux dont l'achèvement est programmé fin 2012.

La construction d'un spa par notre concessionnaire thermal, l'agrandissement de la maison de retraite des Myriams accompagnent le rythme soutenu de l'amélioration des conditions de vie que sont en droit d'attendre les habitants permanents mais aussi tous nos hôtes de séjour.

Ce résultat est le fruit conjugué de la volonté de votre équipe municipale et du travail soutenu de l'ensemble du personnel communal et des différentes entreprises et partenaires.

Je les en remercie très sincèrement. ■

Votre Maire

Jean-Marc PEILLEX

(1) GIEC Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

PROJECTIONS

SOMMAIRE

Editorial	2
Actualités	3
Urbanisme – Finances	4
Agriculture – Forêt	5
Culture	6
Nouveautés	7
Patrimoine	8 – 9
Événements	10 – 11
Environnement	12
Vie Locale	13 – 14 – 15
Etat civil	16



N°14//
HIVER 2010-2011

Directeur de publication : Jean-Marc Peillex

Rédactrice en chef : Elsa Riche

Comité de rédaction :

Marie Alsberghe - Marie Christine Dayve - Daniel Dénéri - Nathalie Deschamps - Marie-Christine Favre - Claire Grandjacques - Gabriel Grandjacques - Joël Jiguet - Julien Pelloux - Bernard Sejalon - SITOM Vallées du Mont Blanc - Titi Tuaz

Avec le concours de tous les services municipaux

Crédits photos :

Pascal Alemany - Marie-Laure Beguin - Christine Bertrand - Batterie Fanfare La Renaissance - Famille Besson - Collection Pacal Chapelland - Maxence Delavay - Nathalie Deschamps - Duodecim - Ecole de Musique Saint-Gervais/Val Montjoie - Harmonie Municipale de Saint-Gervais - Pierre Mahé - Mairie de Saint-Gervais - Musée d'Art Sacré - Vincent Pawlowski - Photos Tops Socquet Megève - Monique Ract - Pascal Segrette - SITOM Vallée du Mont Blanc - Pascal Tournaire Thomas Vollaire - Daniel Zorloni - X

Impression : Imprimerie Plancher

Maquette : Scoop Communication

Informations légales : ISSN 1266-6866

Dépôt légal à parution

8500 exemplaires

Imprimé sur du papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement.

Emballage en plastique biodégradable à base d'amidon de maïs



INTERCOMMUNALITÉ AU PAYS DU MONT-BLANC

Communiqué de Jean-Marc Peillex,
Maire et Conseiller général de Saint-Gervais

Je me félicite des récentes déclarations de Madame Solange Spinelli, Présidente du Syndicat mixte du Pays du Mont-Blanc, concernant l'évolution de l'intercommunalité au Pays du Mont-Blanc.

Le souhait exprimé par Madame Spinelli de répondre aux obligations désormais fixées par la loi en matière d'intercommunalité par la simple transformation du Syndicat mixte existant en une Communauté de Communes répond

totale à ma préoccupation de ne pas ajouter une couche supplémentaire au mille-feuille administratif.

Cette solution que j'avais suggérée depuis longtemps emporte par conséquent ma totale adhésion sans condition.

Les contribuables de nos Communes seront donc exemptés d'un nouvel impôt, ce qui n'aurait pas été le cas si une structure supplémentaire avait été créée, telle que jusqu'alors envisagée.

Il appartiendra cependant au cabinet KPMG, chargé depuis de nombreux mois d'une étude sur l'intercommunalité au Pays du Mont-Blanc, de mener à bien cette évolution dans le cadre du contrat qui le lie au Syndicat mixte du Pays du Mont-Blanc et ce sans supplément d'honoraires.

La représentation de chacune des Communes au sein de cette nouvelle structure devra bien évidemment respecter la règle de proportionnalité des populations, conformément aux textes

en vigueur et un nouvel exécutif devra être élu.

La transformation du Syndicat mixte en une Communauté de Communes doit maintenant se réaliser dans les plus brefs délais, à la diligence et sous la responsabilité de son exécutif actuel.

Jean-Marc Peillex,
Maire et Conseiller général
du Canton de Saint-Gervais

MÉDAILLES

FLORENCE STEURER-PENZ ET GÉRARD HOLTZ DÉCORÉS PAR NICOLAS SARKOZY



Jean-Louis Verdier, Florence Steurer-Penz et Jean-Marc Peillex, trois personnalités du pays du Mont-Blanc décorées de la Légion d'honneur.



Florence Steurer-Penz et Gérard Holtz ont été décorés des mains du Président de la République, Nicolas Sarkozy.

Mercredi 24 novembre 2010, dans les très prestigieux salons de l'Élysée, le Président de la République Nicolas Sarkozy a remis à Florence Steurer-Penz les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. Une décoration qui vient récompenser la carrière sportive de Florence Steurer-Penz, double

médaillée olympique et vice-championne du monde de ski, mais aussi sa reconversion avec la création en 1992 de l'agence de relations presse Duodecim. Plusieurs personnalités locales décorées précédemment de ce même insigne étaient présentes à cette cérémonie parmi lesquelles Jean-Marc Peillex, Maire

de Saint-Gervais, Michel Vion, président de la FFS ou encore Jean-Louis Verdier, adjoint au Maire de Chamonix.

À noter que Gérard Holtz a reçu, lors de cette même cérémonie, les insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite des mains du Président de la République.

LA MAISON DES GUIDES DE SAINT-GERVAIS

Un projet européen ALCOTRA

La commune de Saint-Gervais, la société des guides de Courmayeur et la commune de Courmayeur ont été l'origine d'un projet ALCOTRA pour la sauvegarde du patrimoine alpin et la réhabilitation du château de Haute-Tour. L'année 2011 verra la création d'une « Maison des guides et des artistes » dans le château préalablement restauré. La maison des guides projette de faire revivre le métier de guide d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans le cadre de cette maison forte rénovée. La commune a confié une mission de recherche à la Compagnie des guides qui s'est fait assister par des chercheurs locaux, Hubert Bessat et Julien Pelloux, chargés de récolter des documents relatifs à l'histoire de la montagne et des guides de la vallée de Montjoie.

État des lieux des recherches à l'automne 2010

Les recherches ainsi menées ont été fructueuses : Julien Pelloux a rencontré 25 familles de guides, fait l'inventaire des matériaux en relation avec l'alpinisme, numérisé



1960, La Compagnie des Guides de Saint-Gervais défile aux Champs Élysées à Paris pour la commémoration du rattachement de la Savoie à la France (collection Pascal Chapelland).

1 500 photographies et archives, visualisé une dizaine de films d'époque, classifié les archives de guides, etc. De son côté, Hubert Bessat, qui s'occupe des recherches sur la toponymie de montagne et l'oralité des guides, a

recensé un millier de toponymes sur les secteurs frontaliers de montagnes entre le Val-Montjoie et le Val-Vénis. Une importante transcription d'enregistrements de guides et de clients du début du siècle a été digitalisée pour la conservation de la mémoire orale. Toutes les pièces et documents récoltés seront gérés par une Fondation.

Continuation des travaux en 2011 : nous avons besoin de vous

La Compagnie des Guides lance donc un appel aux guides, aux alpinistes, aux clients et aux familles qui posséderaient des fonds d'archives ou des objets qui pourraient compléter ce fonds patrimonial, reflet de la mémoire locale. Pour toute participation ou demande, vous pouvez prendre contact avec le bureau de la Compagnie des Guides de Saint-Gervais. Merci beaucoup à celles et ceux qui ont d'ores et déjà fait partager leur mémoire et leur histoire.

Bureau des Guides de Saint-Gervais
43, rue du Mont-Blanc - 74170 Saint-Gervais
04 50 47 76 55 - contact@guides-mont-blanc.co

FINANCES

MIEUX COMPRENDRE LA FISCALITÉ LOCALE

Au plan communal, 5 taxes sont dues chaque année, dénommées couramment « impôts locaux ». Il s'agit de :

- ④ la taxe sur le foncier non bâti
- ④ la taxe sur le foncier bâti, due comme pour le non bâti par le propriétaire ou l'usufruitier
- ④ la taxe d'habitation, avec la taxe sur les ordures ménagères due par l'occupant du logement
- ④ la taxe professionnelle devenue depuis le 1^{er} janvier 2010, la Contribution Économique Territoriale (C.E.T.) versée par les entreprises.

Le montant de chaque taxe (hormis la C.E.T.) est égal à la base x le taux.

Les bases sont évaluées chaque année par l'État. Le taux de chaque taxe est voté chaque année par le Conseil Municipal.

La base est obtenue à partir de la valeur locative cadastrale qui correspond au loyer annuel théorique que pourrait produire un immeuble loué dans des conditions normales :

- ④ au 1^{er} janvier 1970 pour les propriétés bâties
- ④ au 1^{er} janvier 1961 pour les propriétés non bâties.

En 1970, tous les locaux de France ont fait l'objet d'une évaluation. Depuis 1970, une mise à jour des évaluations est faite, et les divers changements sont pris en compte, tels que :

- ④ les constructions nouvelles
 - ④ les changements de consistance (démolition, agrandissement...)
 - ④ les changements d'affectation
 - ④ les changements de caractéristiques physiques (réhabilitation, travaux d'amélioration...).
- Pour les locaux d'habitation, le calcul de la valeur locative s'appuie d'une part sur la catégorie de référence à laquelle ils sont rattachés sur la Commune, et d'autre part, sur leurs surfaces pondérées :

- ④ les catégories comprennent 8 types de locaux allant du très grand luxe au mauvais, en passant par des catégories intermédiaires associées à la situation du local sur la Commune ; à chaque catégorie est associée une valeur locative au m² (tarif) arrêtée dans les conditions du marché en 1970, actualisée depuis par l'État ; le classement est opéré par la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.)

- ④ la surface pondérée est calculée à partir :

- de la surface habitable
- de la surface des dépendances
- des éléments de confort
- de l'état d'entretien et de la situation

Ce calcul est établi par les Services Fiscaux sur la base

des déclarations des propriétaires ; ainsi, la valeur locative = surface pondérée x le tarif.

Il est à noter qu'une différence de niveau des valeurs locatives existe sur la Commune ; celles de la partie de territoire correspondant à l'ancienne commune de Saint-Nicolas, rattachée à Saint-Gervais en 1972, sont en effet plus faibles. Cette situation provient du fait que Saint-Nicolas a conservé ses propres valeurs locatives.

La Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) :

La C.C.I.D. est composée de 8 membres et du maire qui est Président. Celle-ci est renouvelée à chaque mandat municipal, les membres et leurs suppléants étant désignés par le Directeur Départemental des Services Fiscaux, sur proposition de la Commune.

Le Maire, les membres, un représentant du Directeur Départemental des Services Fiscaux et un technicien de la Commune siègent à la C.C.I.D. qui se réunit en principe une fois par an pour établir le recensement des changements intervenus sur les locaux, classer les nouvelles constructions dans les catégories de référence, et examiner les réclamations touchant à ces points. ■

URBANISME

RAPPEL SUR LES AIDES AU RAVALEMENT DES FAÇADES SUR LE CENTRE DU FAYET

Par délibération du 17 février 2009, l'aide communale consentie par la Commune pour le ravalement des façades dans certains secteurs centraux des bourgs de la Commune, a été réactualisée.

Elle s'élève à 20 % du montant TTC des travaux, plafonné ainsi :

- ④ pour les bâtiments jusqu'à 2 logements (avec ou sans commerce) : 2 000 €
- ④ pour les bâtiments comportant plus de 2 logements (avec ou sans commerce) : 2 000 € + 250 € par logement à partir du 3^e
- ④ pour les bâtiments ne comportant pas de logements (commerce/artisanat) : 2 000 €.

Afin d'encourager la réfection des façades sur le centre Bourg de Saint-Gervais, en prolongement de l'obligation

de ravalement de façades issue de l'arrêté préfectoral du 9 février 2009, cette aide a été doublée dans un périmètre délimité, qualifié d'hypercentre.

Le bilan très concluant de cette mesure a conduit le Conseil Municipal, dans sa séance du 21 juillet 2010, à mettre en place cette disposition sur le Fayet où un hypercentre a été fixé sur un secteur compris entre la limite avec la Commune de Passy (l'avenue de Chamonix), le rond-point des Allobroges et les rues de la Gare, de la Poste, et du Faucigny.

Ainsi, à l'intérieur de ce périmètre, le pourcentage et les plafonds sont doublés pour tout accord préalable obtenu auprès de la Commune avant le 22 juillet 2011, l'accord étant valable pour une durée de 6 mois.

Cet effort de la Commune s'inscrit dans la politique de

revalorisation de l'espace urbain du centre-ville, qui vient en prolongement du réaménagement du domaine public engagé ces dernières années.

Au-delà de cette échéance, les propriétaires des bâtiments, dont les façades n'auront pas été ravalées alors que leur état l'impose, seront mis en demeure de réaliser les travaux dans les conditions fixées par les textes, dans le cadre de l'inscription de la ville de Saint-Gervais, par arrêté préfectoral du 9 février 2009, sur la liste des communes dans lesquelles le Maire peut donner injonction de procéder aux travaux de ravalement de façades.

L'aide communale correspondra alors à celle de base allouée sur le secteur et il sera alors trop tard pour ceux qui n'auront pas engagé à temps leurs travaux.

ACHAT PAR LA COMMUNE DU BÂTIMENT DU CINÉMA

Dans sa séance du 20 octobre 2010 le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de la propriété supportant l'ancien cinéma de Saint-Gervais pour un montant de 290 000 euros. Cette initiative a été motivée par la situation de l'immeuble dans le bourg et sa position en bordure du parking public souterrain. Une réflexion doit maintenant être menée pour déterminer la destination de ce bien.



RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (P.P.R.N.) ET DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

La révision du Plan de Prévention des Risques naturels (P.P.R.n.), engagée par arrêté préfectoral du 27 février 2009, arrive à son terme.

L'enquête publique s'est déroulée du 19 juillet 2010 au 20 août 2010, laquelle a donné lieu à un rapport du Commissaire-Enquêteur remis en Préfecture.

Le projet éventuellement modifié par les services de l'État au vu des réclamations doit maintenant faire l'objet d'une approbation par le Préfet. Selon le planning fixé, l'arrêté approuvant la révision devrait intervenir à la mi-décembre 2010.

Le nouveau P.P.R.n. sera alors opposable à toute autorisation d'occupation du sol, et sera consultable en Mairie et sur le site de la D.D.T. à l'adresse suivante : www.haute-savoie.equipement-agriculture.gouv.fr.

Quant à la révision du P.L.U., dont l'objectif essentiel est d'intégrer les conséquences des dispositions du P.P.R.n. révisé, qui, en tant que servitude publique, s'impose au document d'urbanisme, les études finales restent dans l'attente de l'approbation du P.P.R.n. par le Préfet. Dès connaissance de cette décision,

le projet de révision du P.L.U., conduit par la Commune, pourra être finalisé et arrêté par le Conseil Municipal en tout début d'année.

De cette étape la procédure administrative précédant l'approbation du P.L.U. sera lancée. D'une durée d'environ 6 mois, celle-ci portera sur la consultation des personnes publiques (chambres consulaires, services de l'État, communes limitrophes...) puis sur l'ouverture d'une enquête publique d'une durée minimale d'un mois.

AGRICULTURE

POURSUITE DE L'ENGAGEMENT POUR LA QUALITÉ DU PATRIMOINE ALPESTRE

Depuis 2005, la commune de Saint-Gervais a lancé un important programme de revitalisation de ses alpages. De plus, dans le cadre de l'étude du Plan Pastoral Territorial du Mont-Blanc, réalisée par le Syndicat Mixte Pays du Mont Blanc, une enquête complète relative aux unités pastorales de la commune a permis la mise à jour du programme initial et l'inscription de son cofinancement par la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de Haute-Savoie.

Ainsi en 2010 deux dossiers de travaux ont été conduits :

Alpage du Truc

Débroussaillage mécanique de cinq hectares sur l'alpage du Truc de façon à agrandir le pâturage afin d'y accueillir un troupeau plus important de vaches laitières, qui permettra à un jeune agriculteur de maintenir son activité dans de bonnes conditions.



Les travaux de débroussaillage de l'alpage du Truc ont nécessité l'utilisation de gros moyens mécaniques.

Chalet de l'Avenaz

Continuation de la rénovation du chalet de l'Avenaz par la réfection des murs de soutènement après avoir réhabilité l'étable pour recevoir des vaches laitières et des chèvres.



Le chalet de l'Avenaz avant travaux

Également durant l'été et dans le cadre du programme national Agrifaune, la Société d'Économie Alpestre en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs a réalisé un diagnostic des habitats de reproduction du tétras-lyre sur l'unité pastorale du Mont-Joly désormais occupée par un jeune éleveur à la suite des trois années d'expérience de « troupeaux d'intérêt collectif ».

À l'aide d'une méthode mise au point par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et l'Observatoire des Galliformes de Montagne, l'ensemble de l'alpage a été étudié afin de déterminer avec précision les zones les plus favorables à la reproduction du petit tétras, espèce emblématique de nos montagnes. La confrontation de ce travail avec les pratiques pastorales du berger, François Prévent, permet aujourd'hui de déterminer le plan de pâturage le plus favorable ainsi que la localisation de travaux conciliant amélioration des pâtures et des habitats de reproduction de l'espèce. Dans la foulée, une première opération manuelle de réouverture a été lancée.

Toutes ces démarches traduisent concrètement la volonté de la commune de gérer ses espaces d'altitude et ses alpages en respectant un équilibre entre activités pastorales, forestières, touristiques et chasse, tout en ayant le souci du respect de son patrimoine alpestre et du maintien de sa diversité biologique.

Titit TUAZ

EXPLOITATION DU BOIS DES FORÊTS SAINT-GERVOLAINES POUR LA CONSTRUCTION DU REFUGE DU GOÛTER ET DU PÔLE ÉDUCATIF ET SPORTIF

La commune de Saint-Gervais avait proposé à la Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne (FFCAM) que ce soit une partie du bois de ses propres forêts qui serve à construire le nouveau refuge du Goûter, à 3 800 mètres d'altitude. Cette proposition a rencontré une grande adhésion de la part de l'ONF et de la FFCAM et a même été étendue au projet du Pôle Éducatif et Sportif. Ces deux bâtiments aux meilleures normes écologiques seront donc tout aussi économes en transports de matériaux puisqu'ils utiliseront les ressources locales. L'ONF livrera à la Commune en 2011 un volume de 340 m³ de bois façonné qui commencera une seconde vie soit au refuge du Goûter, soit au Pôle Éducatif et Sportif.

Un projet suivi par les écoles de la Commune

Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, a souhaité impliquer les enfants de la Commune dans cette aventure et a proposé à la commission scolaire et vie

locale du 7 octobre 2010 que des sorties soient organisées à chaque étape clé du processus. Cinq classes venant des écoles du Fayet, de Bionnay, de Marie Paradis, de l'Assomption et de Saint-Nicolas-de-Véroce suivront le cycle de ce bois tout au long de l'année.

Les étapes à suivre dans l'ordre chronologique sont :

- Le martelage des arbres sélectionnés pour la coupe
- L'abattage
- Le transport
- Le sciage
- Le façonnage du bois
- La replantation des parcelles, à laquelle les enfants participeront en replantant eux-mêmes de jeunes arbustes. La FFCAM est partenaire de la Commune pour replanter de jeunes arbres en remplacement de ceux, arrivés à maturité, qui auront été choisis pour partir à la coupe. Quelle fierté pour les enfants, d'une part de fouler un jour le sol du refuge réalisé

avec le bois qu'ils auront coupé, et d'autre part de planter chacun un arbre qu'ils pourront venir voir grandir année après année en pleine forêt !

Premières étapes suivies par les enfants en 2010 : martelage et abattage d'une partie des arbres



19 octobre 2010 : devant les enfants des écoles de la commune, l'agent forestier Paul Moutin mesure le diamètre de l'arbre à sélectionner grâce à son compas forestier.

Le martelage des parcelles 35 et 36, situées en bordure de la route communale entre Saint-Nicolas et la déchetterie a eu lieu le 19 octobre 2010. Arrivés à 14 h, les enfants et leurs accompagnants ont été



16 novembre 2010 : deuxième étape, les enfants assistent à l'abattage des arbres choisis.

accueillis par le personnel de l'ONF et ont assisté au martelage au marteau des arbres sélectionnés pour partir à la coupe. Le personnel de l'ONF leur a expliqué le cycle du bois et l'ensemble des actions auxquelles ils participeront au cours de l'année. Le 16 novembre une deuxième sortie a eu lieu pour assister à l'abattage des arbres ainsi martelés.

En 2011, les autres étapes seront aussi suivies de près par les enfants.

MUSIQUE

SOCIÉTÉS MUSICALES

La musique a, de tout temps, rythmé les fêtes et manifestations de la vie saint-gervolaine. Et l'Harmonie Municipale de Saint-Gervais reste encore, à ce jour, la preuve vivante d'un dynamisme culturel dans la commune. Aujourd'hui, les structures issues de cette formation, se sont développées, et Harmonie Municipale, École de Musique et Batterie-Fanfare intègrent avec complémentarité le paysage musical de Saint-Gervais.

Petit retour en arrière et les années 1850, date des 1^{res} traces d'une fanfare à Saint-Gervais. L'origine de ce groupe de musiciens n'est toujours pas, à ce jour, vérifiée : s'agissait-il d'anciens musiciens de la Garde Nationale que Saint-Gervais entretenait dans ses murs, y aurait-il eu de nombreux voyageurs qui auraient pu colporter les bienfaits d'une musique dans une bourgade telle que Saint-Gervais (la cité la plus importante de cette région du Mont-Blanc à l'époque !) ? Peu importe, l'Harmonie Municipale en reste la digne héritière, ce qui fait de cette association la plus ancienne de Saint-Gervais.

Comme un trésor accroché sur les murs de sa salle de répétition, elle conserve le drapeau Sarde de 1850 aux couleurs jaune et verte, et a participé à tous les rendez-vous de la commune. Les 1^{res} réunions des musiques de la province du FAUCIGNY, que Saint-Gervais organise même en 1857, les événements de 1860, des concerts de gala donnés dans les grands hôtels pour les 1^{ers} curistes de la station, l'arrivée du 1^{er} train au Fayet, l'inauguration du TMB, et toutes les commémorations et cérémonies officielles commandées

par les différentes municipalités. Seules les 3 grandes guerres ont vu disparaître la « fanfare » de Saint-Gervais.

Les années 1960, et l'arrivée de René AVIOLAT, jeune musicien autodidacte, apportent un nouveau souffle à la musique de Saint-Gervais. La municipalité lui somme de développer « sa » phalange musicale, alors au bord de l'asphyxie. Ce qu'il fait avec détermination. Il réactive les anciens musiciens, et forme de nombreux jeunes à la pratique musicale, posant ainsi, les bases de l'école de musique actuelle. Parallèlement, la clique pompière de Domancy peine à redémarrer. L'entrevue entre les 2 sociétés, et les municipalités de Saint-Gervais et de Domancy, signe un accord de rapprochement entre la musique de Saint-Gervais, et la future Batterie-Fanfare de Saint-Gervais/Domancy. Ce renouveau de 1964, voit pendant près de 20 ans, 2 musiques prospères dans toutes les cérémonies de la ville.

Aujourd'hui, l'évolution musicale, et les nouvelles compositions adaptées à chacune des formations, ont permis une émancipation de chaque structure. L'Harmonie Municipale de Saint-Gervais offre de nombreux

concerts et animations sur la commune. L'École de Musique contribue à l'enseignement de la musique et à la pratique d'instruments. La Batterie-Fanfare de Saint-Gervais/Domancy, quant à elle, a pris son indépendance, mais il reste de cette époque, une des seules

particularités de tout le département : la participation des deux sociétés musicales à chacune des commémorations aux monuments aux morts de Saint-Gervais. ■

Daniel DENERI

LE SAVIEZ-VOUS ?

POURQUOI L'HARMONIE MUNICIPALE DE SAINT-GERVAIS PORTE-T-ELLE LE NOM DE « L'ÉCHO DU MONT-BLANC » ?

Les guides de Saint-Gervais, les alpinistes et les mémoires collectives s'amusaient à dire que lorsque les musiciens jouaient dans les rues et le bourg du village, leurs sons montaient et résonnaient jusqu'au sommet du Mont-Blanc.

Ça, c'est la légende !

Historiquement, la fin des années 1890 voit s'installer de manière pérenne des sociétés musicales dans chaque commune de la région du FAUCIGNY. C'est une période faste qui favorise « les progrès de l'art, et l'éducation morale de notre pays ». Chaque commune s'attache à sa musique, et chaque musique s'attache à un élément naturel de sa commune (« L'Écho du Buet » pour Vallorcine, « L'Écho des glaciers » pour les Houches, « L'Écho de Warens » pour Passy...). C'est tout naturellement que les musiciens de Saint-Gervais s'identifient au point culminant de la commune avec « L'Écho du Mont-Blanc ».

Toujours est-il que la réalité a rejoint la légende puisque aujourd'hui encore, à l'occasion de concert en plein air, les habitants de 2 versants de la commune, profitent, dit-on, de ces concerts jusque chez eux ! !

CARTES D'IDENTITÉ DES ASSOCIATIONS MUSICALES DE LA COMMUNE :

HARMONIE MUNICIPALE DE SAINT-GERVAIS

« L'Écho du Mont-Blanc »



Lieu : Salle de répétition de l'Harmonie

Adhérents : 35

Président : Frédéric LARDILLEUX

Directeur : Jean-Guy BRAUX

Date de création : 1850 / Date officielle : 1935

Instruments pratiqués : clarinette, flûte, saxophone, trompette, trombone, cor, baryton, basse, contrebasse, batterie et percussions

Manifestations sur la commune : 20 concerts, animations ou cérémonies officielles

Site Internet : www.hstg.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Saint-Gervais/Val Montjoie

Lieux : Différentes salles de musique (Saint-Gervais, Le Fayet, Les Contamines)

Adhérents : 148

Présidente : Marie-Thérèse CLUZEL

Directeur : Jean-Guy BRAUX

Date de création : 1964 / Date officielle : 1986

Instruments enseignés : clarinette, flûte, saxophone, trompette, trombone, cor, baryton, basse, contrebasse, batterie et percussions, piano, accordéon, violon

Sections : éveil musical, formation musicale (1^{er} et 2^e cycle), orchestre de violon, ensemble vocal, orchestre junior

Manifestations sur la commune : 8 à 10 auditions par an

Site Internet : <http://ecolemusiquestgervais.web.officelive.com>



BATTERIE-FANFARE

« La renaissance Saint-Gervais/Domancy »



Lieu : Salle de la Tour Carrée à Domancy

Adhérents : 28

Président : Thierry MONIN

Directeur : Jean-Marc VITTOZ

Date de création : 1964 / Date officielle : 2007

Instruments pratiqués : trompette de cavalerie, trompette-basse, cor de chasse, clairon, clairon-basse, euphonium, contrebasse, tambour, batterie et percussions

Manifestations sur la commune : 5 cérémonies officielles et une messe

Site Internet : <http://bf.larennaissance.ifrance.com/>

UN LIVRE POUR RACONTER LE CHANTIER DU GLACIER DE TÊTE-ROUSSE



La poche d'eau de glacier de Tête-Rousse a été vidée de 47 728 m³ d'eau au cours de l'été 2010, préservant ainsi la vie de plusieurs milliers de Saint-Gervolains.



La Commune de Saint-Gervais et les éditions Catapac publient *Menace sur Saint-Gervais*, un livre retraçant les étapes du chantier hors norme qui s'est déroulé cet été à 3 200 m d'altitude.

Au travers de la préface de Jean JOUZEL, des textes d'Éliane PATRIARCA et des photos de Pascal TOURNAIRE, vous découvrirez tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur ce chantier.

« Le 24 mars 2010, alertés par les glaciologues du CNRS de Grenoble, le préfet de la Haute-Savoie, Jean-Luc Videlaïne, et le maire de Saint-Gervais-les-Bains, Jean-Marc Peilleux, apprennent qu'une poche d'eau géante, emprisonnée sous le glacier de Tête-Rousse, menace de se rompre, risquant de submerger la vallée. Il y a un peu plus d'un siècle, dans la nuit du 11 au 12 juillet 1892, c'est ce qui s'était produit.

Une course contre la montre commence alors pour protéger la population et vidanger la poche d'eau sous-glaciaire. Mission accomplie début octobre 2010 : la catastrophe naturelle a été évitée et la vallée a retrouvé sa quiétude. »

PRÉFACE DE JEAN JOUZEL

Géochimiste et paléoclimatologue, directeur de Recherches au laboratoire de Saclay du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), il est l'un des spécialistes de la reconstitution des grands changements climatiques à partir de l'analyse des glaces de l'Antarctique et du Groenland. Jean Jouzel a fortement contribué à la prise de conscience de l'impact des activités humaines sur le réchauffement climatique. Médaille d'or du CNRS en 2002, il a obtenu en tant que vice-président du GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) et conjointement avec Al Gore, le prix Nobel de la Paix en 2007.

PHOTOS DE PASCAL TOURNAIRE

Journaliste et photographe, il a assuré la direction artistique de ce livre. Spécialiste des prises de vue en terrains difficiles, il suit depuis vingt-cinq ans les plus grands alpinistes sur les plus hauts sommets de la planète ou dans les célèbres faces nord des Alpes. Il a réalisé avec Théodore Monod un livre

sur le désert libyque et, avec l'association de sourds Les Montagnes du Silence, un ouvrage en Géorgie du sud. Il photographie les réalisations de l'architecte Jean-Michel Wilmotte, celles du paysagiste Jean Mus, et effectue de nombreux reportages dans des laboratoires de recherche.

TEXTES D'ÉLIANE PATRIARCA

Journaliste à *Libération* depuis 1994, elle y couvre l'actualité environnementale depuis 2003 et collabore aux pages *Société*, *Voyages* et *Sports* (montagne) du quotidien. Auteur de reportages pour les magazines *Géo*, *L'Alpe*, *Santé au travail*, Éliane Patriarca est aussi membre de l'association lyonnaise *Reporters Solidaires*.

Prix unique 25 €

Points de vente :

- Tabac souvenirs Choupin – Le Fayet
 - Le Kiosque – Saint-Gervais
 - La papeterie des neiges Saint-Gervais
 - Maison de la presse Saint-Gervais
 - Alimentation Durand Saint-Nicolas-de-Véroce
- Ainsi que dans tous les bureaux d'Office de Tourisme.

WWW.SAINTGERVAIS.COM TOUT SAINT-GERVAIS EN UN SEUL CLIC

Saint-Gervais vient de mettre en ligne son tout nouveau site Internet. Découvrez-le sans plus attendre : vous y trouverez « le tout Saint-Gervais » : séjours, événements, commerces et services, vie de la commune, services publics...

Rendez-vous sur www.saintgervais.com

Après son nouveau logo, sa nouvelle charte graphique, son magazine municipal modernisé, sa brochure touristique renouvelée, c'est au tour de la partie « en ligne » de Saint-Gervais de faire peau neuve et de surprendre le visiteur par un message et des lignes épurées dans la continuité de la démarche « La Montagne à l'État Pur ».

Ce site se veut d'un usage facile et



accessible à tous, il fait la part belle aux images mettant en valeur l'univers

exceptionnel de Saint-Gervais : la montagne, le ski, les Thermes, ses

villages authentiques ou encore la richesse de son patrimoine.

Pour retrouver les informations touristiques ou institutionnelles, un seul site réunit à la fois la Mairie et l'Office de Tourisme. Il est désormais disponible en 4 langues pour accueillir et renseigner le plus grand nombre de visiteurs.

Conception du site et assistance à maîtrise d'ouvrage : Triagoz – www.triagoz.com

Graphisme : Matt Design – www.mattcommunication.com

Réalisation et hébergement : Altimax – www.altimax.com

MUSÉE D'ART SACRÉ DE SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE INAUGURATION LUNDI 6 DÉCEMBRE 2010



Le presbytère restauré en musée.

Le Musée de Saint-Nicolas, patrimoine de la Commune de Saint-Gervais

Consciente de la richesse de son patrimoine culturel, l'équipe municipale de Saint-Gervais a décidé de mettre en valeur deux éléments du patrimoine saint-nicolaitain : le presbytère du XVIII^e siècle et le Trésor. Proche de l'église baroque entièrement restaurée en 2008, le musée d'art sacré prend vie et propose au visiteur un espace muséographique aménagé à la rencontre d'œuvres datant du XV^e au XVIII^e siècle dont de nombreuses sont classées au titre des monuments historiques.

Le « Trésor » de Saint-Nicolas contient plus de six cents objets

Une vingtaine de sculptures sur bois polychromes, des huiles, une vingtaine de pièces d'orfèvrerie, des livres et objets liturgiques, environ cinq cents documents d'archives et

une cinquantaine de pièces textiles (chasubles, dalmatiques, manipules, etc.).

Quarante-quatre œuvres sont exposées au public

L'exposition est agrémentée d'un parcours visuel et scriptural sur la société rurale et religieuse du village au XVIII^e siècle et offre des clés de lecture sur la vie paysanne, la place de l'Église, le style baroque ainsi que le colportage, très développé dans la paroisse de Saint-Nicolas.

Dès l'ouverture du Musée, une installation sur l'histoire du presbytère sera présentée à l'étage dans la « Salle des colporteurs », prévue pour accueillir des expositions temporaires et des animations. Des ateliers pédagogiques seront proposés aux enfants de 6 à 12 ans pendant les vacances de Noël.



La scénographie du Musée surprendra le visiteur par sa modernité.



Les travaux ont été réalisés pour un montant de 1 240 000 €, financé en totalité par la Commune.



C'est au cœur de Saint-Nicolas-de-Véroce que s'est déroulée le 6 décembre 2010 l'inauguration du Musée d'Art Sacré situé en son presbytère. Cette cérémonie était présidée par le Maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex Caroline Duperthuy, Présidente de l'association Saint-Gervais Patrimoine Vivant et représentante des bénévoles du Trésor et l'Évêque d'Annecy, Monseigneur Yves Boivineau.

Détails d'œuvres du Musée.



LE REGARD DE GABRIEL GRANDJACQUES : « DU PRESBYTÈRE AU MUSÉE D'ART SACRÉ »



Parmi les collections textiles du Musée se trouve un ensemble complet de vêtements liturgiques.

Depuis la restauration de l'église de Saint-Nicolas, le vieux presbytère désaffecté dénotait à l'entrée du village, pendant que le Trésor, mis en place par l'abbé Dumas en 1955, se sentait un peu à l'étroit (et à l'humidité) dans son refuge temporaire de la chapelle de Véroce.

L'équipe municipale a décidé de mettre en valeur ces deux éléments du patrimoine saint-nicolaitain que sont le presbytère et le Trésor, constitué au cours des siècles avec les dons des colporteurs du cru enrichis dans les « Allemagnes ».

Après une étude de faisabilité confiée au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), la décision a été prise de transformer le presbytère en Musée d'Art Sacré, tout en y conservant un logement pour un curé éventuel. La bibliothèque associative animée par l'association Solé Pétuis, jusqu'alors située dans le presbytère, rejoindra un local tout neuf à l'entrée du parking du village, qui permettra la mise en valeur de la façade sympathique de ce vieux bâtiment.

Les travaux de restauration ont été attribués au cabinet d'architecture Maironi avec une mission de scénographie confiée à Madame Sylvette Ducloz pour mettre en valeur toutes les antiquités et objets d'art de la paroisse répertoriés en 2008 par les Conservateurs du département, Messieurs Yves Kinossian et Benoît Berger.

Le Musée d'Art Sacré s'étend sur tout le rez-de-chaussée de l'ancienne maison paroissiale, avec un espace muséographique aménagé de façon optimale d'éclairage et de conservation des œuvres. Le visiteur chemine entre vitrines, panneaux, tableaux religieux et pièces textiles. Une réserve permet de stocker les objets non exposés et de changer régulièrement la présentation des œuvres. Les pièces les plus fragiles, en particulier les vêtements sacerdotaux, pourront reposer dans un grand chasublier qui assurera leur conservation.

Les textes et cartels ont été écrits par Monsieur Jean-Paul Gay, historien, et Madame Caroline Duperthuy, guide du patrimoine et Présidente de l'association Saint-Gervais Patrimoine Vivant.

La gestion de cet établissement a été confiée à une attachée de conservation du patrimoine, Marie Alsberghe, qui arrive du musée Hébert de La Tronche, appartenant au Conseil Général de l'Isère. Celle-ci, en fonction depuis le 18 octobre, fera vivre la structure avec le soutien bénévole des membres de l'Association Saint-Gervais Patrimoine Vivant.

Le couple église baroque et Musée d'Art sacré va permettre à Saint-Nicolas de trouver un nouveau souffle qui stimulera l'activité du village tout au long de l'année. Notre église baroque restaurée attire en effet de plus en plus de visiteurs avec ses fameuses peintures néoclassiques de 1856.

LE REGARD DE MARIE ALSBERGHE, ATTACHÉE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

Titulaire d'un master professionnel en histoire de l'art et après quatre ans passés au Musée Hébert de La Tronche, elle a découvert avec une grande surprise les riches collections du trésor de Saint-Nicolas.

« Leur diversité et leur extraordinaire état de conservation ont permis de mettre en place une véritable politique culturelle dynamique pour la commune avec des animations, des ateliers pédagogiques, des conférences et des expositions temporaires.



La bannière de Saint-Nicolas datée de 1769.

Une des pièces les plus remarquables du musée est la bannière de Saint-Nicolas, datée de 1769. Portée en procession jusque dans les années 1950, elle nous est parvenue grâce au soin attentif des habitants et des bénévoles du trésor. Composée de pièces de soie brodée et peinte, son iconographie nous rappelle l'un des nombreux miracles du saint patron de la paroisse. Elle porte en elle toute l'histoire et la valeur du patrimoine saint-nicolaitain. »



Musée d'Art Sacré - Presbytère
3847, route de Saint-Nicolas
74190 Saint-Nicolas-de-Véroce - 04 50 47 76 08

Entrée 3,50 € / tarif réduit 2 €
Horaires : mercredi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h,
ainsi que le dimanche de 15 h à 18 h durant les
vacances scolaires



ULTRA TRAIL 2010, UNE ÉDITION PAS COMME LES AUTRES



Environ 2 000 coureurs se sont retrouvés arrêtés à Saint-Gervais sur la place du Mont-Blanc après l'arrêt de la course vers 21 h 30 en raison des conditions météorologiques.

Vendredi 27 août au matin, 10 randonneurs sont à pied d'œuvre en 2 groupes, au plateau de St-Nicolas-de-Véroce et au col de Voza, pour baliser les itinéraires de l'Ultra Trail du Mont-Blanc et de la Traversée des Ducs de Savoie. Cette opération, préparatrice au passage des traileurs autour du Mont-blanc, va prendre 4 heures sous une pluie battante et continue. Cette 8^e édition ne s'annonce donc pas sous les meilleurs auspices pour partir à l'assaut des cols parcourus par l'UTMB. À 15 h, l'ensemble des bénévoles saint-gervolains de l'édition 2010 et les services techniques de la commune, se retrouvent au centre bourg pour mettre en place le dispositif habituel d'accueil

L'Espace Mont-Blanc et l'église ont immédiatement été ouverts pour accueillir les coureurs le temps de les rapatrier à Chamonix.



propre à l'événement. Malgré le soleil présent en cet après-midi, la décision est prise d'installer des tentes pour protéger le ravitaillement, précaution utile au vu des prévisions météo annoncées. À 19 h 30, tout est prêt pour recevoir les 2 493 traileurs. Le retour de la pluie retient les spectateurs chez eux pour l'instant, mais les premiers bus acheminant une partie du millier de « suiveurs » en provenance de Chamonix arrivent déjà. D'entente avec la commune, l'organisation centrale a en effet décidé de proposer aux accompagnateurs d'effectuer le trajet en bus jusqu'aux Contamines pour éviter les bouchons et l'engorgement de la route entre Chamonix et Saint-Gervais.

À 20 h 30, heure de passage des premiers coureurs, le bourg a retrouvé ses spectateurs venus en nombre comme chaque année, pour les encourager mais la pluie abondante et le terrain glissant rencontrés sur le parcours depuis Les Houches ralentissent considérablement la course.

À 21 h 30, seuls 400 traileurs sont passés sous l'arche de Saint-Gervais lorsque notre PC de contrôle reçoit l'ordre de stopper définitivement l'UTMB 2010. Cette décision tombe brutalement pour Saint-Gervais où tout se déroulait bien, mais les conditions atmosphériques ne cessent de se dégrader et rendent dangereuse la continuation de la course entre Les Contamines et Courmayeur.

Un rapide point de situation nous indique qu'il reste près de 2 000 coureurs à recevoir et rapatrier sur Chamonix, sans compter le millier de suiveurs présents sur la promenade du Mont-Blanc. Les bus ont quasiment tous quitté la commune, pour Les Contamines ou Chamonix. Les premières mesures sont prises pour informer les bénévoles en place le long du parcours et les coureurs à leur arrivée. L'espace Mont-Blanc et l'église sont ouverts. Leurs accès, difficiles au milieu du public, sont rendus possibles grâce

aux volontaires retirés du ravitaillement. Dans la foulée, contact est pris avec les directions du Tramway du Mont-Blanc et de la SNCF, pour essayer de rouvrir les lignes Saint-Gervais/Le Fayet en TMB et Saint-Gervais/Chamonix en train. Vingt minutes suffiront aux deux Directeurs pour nous confirmer cette réouverture, qui sera une première au Pays du Mont-Blanc et permettra un rapatriement rapide et en toute sécurité des coureurs. Six Tramways de Saint-Gervais et trois trains du Fayet emmèneront 1 400 personnes entre 22 h 30 et minuit à Chamonix. Quelques bus et la solidarité des conducteurs individuels feront le reste.

À 23 h 30, le rangement et le nettoyage de la promenade du Mont-Blanc commencent pour les bénévoles. Il leur faudra une heure de travail pour rendre la place propre comme s'il ne s'était rien passé. Ils peuvent partir se coucher à l'heure d'arrivée du dernier train de traileurs à Chamonix, avec la fierté du travail bien fait et d'avoir vécu une manifestation exceptionnelle.

L'UTMB 2010 est fini, vive l'UTMB 2011, mais s'il vous plaît, que ce soit sous le soleil de minuit !

Merci et bravo à tous les bénévoles pour leur implication dans cette édition particulière de la course et merci particulièrement aux agents SNCF de l'établissement Mont-Blanc et au personnel du Tramway du Mont-Blanc, pour leur réactivité et leur disponibilité.

Bernard Sejalon



pour accueillir au mieux les traileurs à leur premier point de ravitaillement.

20^e ÉDITION À SAINT-GERVAIS POUR LE TROPHÉE MER MONTAGNE !



C'est au salon nautique de Paris début décembre que marins et montagnards se sont retrouvés pour présenter cette 20^e édition du Trophée Mer Montagne en compagnie d'Éric Loizeau, créateur de l'événement.

Du 31 janvier au 3 février 2011, Saint-Gervais Mont-Blanc accueillera pour la seconde fois le Trophée Mer

Montagne créé par Éric Loizeau. C'est donc chez nous que le Trophée Mer Montagne fêtera son 20^e anniversaire et recevra, comme chaque année, de grands noms de la voile et de la montagne. Rendez-vous hivernal incontournable, le Trophée Mer Montagne 2011 promet d'assurer un beau spectacle !

Le Trophée Mer Montagne : un concept original

Le principe est simple : réunir navigateurs, montagnards et jeunes sportifs locaux pendant quatre jours de compétition. L'esprit bon enfant et amical est prédominant même si la compétition ne se fait pas oublier ! Même si le ski reste l'épreuve phare du Trophée, cette année, une nouveauté s'est glissée dans le programme : un parcours de slalom parallèle sera proposé aux participants. Petite particularité tout de même, un membre de

chaque équipe skiera en aveugle et pour prouver que ce sport est accessible à tous, c'est un team de non-voyants qui ouvrira le bal.

Un plateau sportif alléchant

De grands noms de la voile et de la montagne seront présents pour relever le défi du Trophée Mer Montagne. Venus de tous horizons nautiques ou montagnards, les participants sauront mettre en avant leurs qualités sportives respectives.

Côté marins, Philippe Monnet, Romain Attanasio, Yvan Bourgnon, Franck Cammas, Samantha Davies, Fabien Delahaye, Lionel Lemonchois, Yves Le Blevec, entre autres, seront de la partie !

Côté montagnards, de grands noms également : Karine Baillet, Stéphane Brosse, Pascal Budin, Nina Caprez, Julie Duviard, Michel Fauquet ou encore Philippe Goitschel, Christine Janin et Carole Montillet.

27^E FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR DU 12 AU 18 MARS 2011



PROGRAMME

Samedi 12 mars 2011

20 h 45 - Patrick TIMSIT - Gala
« The one-man stand-up show »

Dimanche 13 mars 2011

2 spectacles - 19 h 30 et 21 h :
Soirée Découverte

Lundi 14 mars 2011

20 h 45 - Comédie de Philippe
LELLOUCHE - Gala « Boire, fumer
et conduire vite »

Mardi 15 mars 2011

2 spectacles - 19 h 30 et 21 h :
Soirée Découverte

Mercredi 16 mars 2011

20 h 45 - Gaspard Proust - Gala
« Gaspard Proust enfin sur scène »

Jeudi 17 mars 2011

2 spectacles - 19 h 30 et 21 h :
Soirée Découverte

Vendredi 18 mars 2011

20 h 45 - Ary Abittan - Gala « À
la folie »

TARIFS :

Plein tarif :

Soirée découverte
2 spectacles : 25 euros
Gala : 35 euros
Pass Festival : 155 euros

Tarif réduit* :

Soirée découverte : 17 euros
Pass Festival : 125 euros

* Tarif réduit réservé aux moins de 18 ans, étudiants, chômeurs. Sur présentation de justificatif ainsi que pour toute place achetée jusqu'au 1^{er} février 2011 inclus. Le tarif réduit ne s'applique pas aux galas.

Un grand merci à tous les bénévoles sans lesquels ce Festival n'aurait pas lieu !

MONT-BLANC DES MÉDIAS 2010



Autour de Gérard Holtz et Patrick Poivre d'Arvor, les journalistes du Mont-Blanc des Médias ont tenu leurs rôles d'ambassadeurs de la station à merveille au cours d'un week-end sportif et festif les 11 et 12 décembre 2010. Ils sont repartis avec des souvenirs inoubliables et ne manqueront pas de parler de Saint-Gervais autour d'eux et dans leurs émissions.

RETOUR SUR LE MONT-BLANC ART DISCOVERY SALON INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN



L'espace Mont-Blanc et l'esplanade Marie Paradis s'étaient parés de rouge pour accueillir l'événement

La première édition du MAD, Mont-Blanc Art Discovery, a eu lieu à Saint-Gervais du 4 au 11 août 2010. Ce salon d'art réservé aux artistes, peintres, sculpteurs, créateurs, photographes de renommée internationale a rencontré un

grand succès dès son ouverture au public. Les artistes ayant répondu présents venaient du monde entier mais aussi de la région. On pouvait y retrouver 35 artistes dont Linda Lekinf en tête d'affiche, entourée de : Véronique Olivier, Julie Roussin

Bouchard, Dora Ovadia, Francis Willm, Olivier Menge, Valentina, Dotsenko, Anny Blaise Resnik, Pauline Watteau, Mirella Masiero, Marie Cavoret, Patrick Rouchon, Maliakov, Éric Tops, Christopher Villard, Bernard Spitzbarth, Pierrette Perrin, Fernand Payraud, Jean-Pierre Huser, etc.

Diverses animations ont eu lieu sur place, qui toutes ont rencontré du succès :

- ① Création d'une sculpture en bois à la tronçonneuse par l'artiste français, originaire du Doubs Christophe Villard
- ② Exposition d'affiches de Salvador Dali
- ③ Atelier créatif pour les enfants animé par « La petite Académie » de l'artiste Nathalie Viot
- ④ Remise du « Prix du Public »
- ⑤ Soirée spécial MAD

Un grand merci à la marraine de cette édition, Son Altesse Carine Vanni Calvello Mantegna di Gangi pour son soutien, ainsi

qu'aux organisateurs, Madame Doris Zermatten, Madame Véronique Olivier et Monsieur Gil Zermatten qui ont offert aux Saint-Gervolains de souche et de passage, un beau voyage dans le pays de l'imaginaire et de l'art.



L'artiste Christophe Villard a réalisé au cours de la semaine une sculpture de 3,50 mètres de haut dans un tronc de mélèze de plus de 300 ans. Cette œuvre, réalisée à la tronçonneuse et au ciseau à bois, représente une silhouette de femme élancée et a été acquise par la Commune.



Le stand de l'artiste belge Maliakov qui a reçu le prix du public. Coloriste de talent il a su séduire le public par la force et la magie des ses œuvres. Véronique Olivier, vainqueur ex æquo a renoncé à partager ce prix compte tenu de son rôle d'organisatrice.



Michel Rostang, Patrick Levy-Waitz, Véronique Olivier, Carine Vanni Calvello Mantegna di Gangi, Jean-Marc Peilleux, Claire et Pierre-Emmanuel Taittinger lors de la soirée MAD.

TRI SÉLECTIF

POINTS DE TRI SÉLECTIF : IGNORANCE OU NÉGLIGENCE ?

Depuis plusieurs années, la commune s'efforce de gérer les contraintes du tri sélectif tout en maîtrisant les coûts engendrés par la collecte.



Les points de collecte pour le tri sélectif et les ordures ménagères se sont multipliés sur le territoire communal afin de limiter les coûteuses tournées de ramassage. Progressivement, les containers cylindriques semi-enterrés,



souvent appelés « moloks » (nom de leur marque) remplacent les différents réceptacles qu'il s'agisse des « cabanes-poubelles » ou des conteneurs sélectifs aériens peu esthétiques. Faciles d'accès et d'une grande capacité, ils permettent à la plupart des habitants de se débarrasser de leurs déchets lors de leurs trajets quotidiens. Ils sont hélas trop souvent pris pour des mini-déchetteries, et l'on voit fleurir à leurs pieds cagettes, cartons... et toutes sortes d'encombrants.

Sans doute, bon nombre d'entre nous pensent que ces déchets peuvent être collectés sans problème par les véhicules chargés du ramassage. Ils ignorent probablement que ce service a été délégué à une société spécialisée, la société Trigénium, dont les véhicules sont équipés pour enlever et recevoir les énormes poches abritées

dans les moloks... et que par conséquent, les encombrants abandonnés aux points de collecte nécessitent une tournée supplémentaire par un véhicule communal, ce qui représente un coût important pour la collectivité. Pour quelques négligents, c'est l'ensemble des contribuables saint-gervolains qui doit payer.

Rappelons donc à tous, qu'une déchetterie gratuite est à disposition pour tous les déchets qui n'ont pas leur place dans les moloks (que dire des déchets de tonte emballés dans des sacs au risque de déclencher un incendie ?).

Les erreurs de tri sont certes bien pardonnables car les consignes sont parfois déroutantes mais les abus par négligence le sont moins, car ils se traduisent inévitablement par un coût supplémentaire répercuté, lui aussi inévitablement sur la taxe d'ordures ménagères...

COMPOSTAGE

OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOS ÉPLUCHURES AVEC LES SITOM DES VALLÉES DU MONT-BLANC

Vous habitez dans une maison, vous avez un grand ou petit jardin, le SITOM des Vallées du Mont-Blanc vous propose de vous équiper d'un composteur pour vos déchets de cuisine pour 15 euros seulement ! Venez assister à une réunion et repartez avec votre composteur ! Profitez-en, car c'est la dernière année !

Pourquoi composter ?

Les intérêts sont nombreux ! Entre autres cela permet de réduire utilement la quantité de déchets au quotidien, et ainsi réduire l'impact lié à leur transport et traitement. Au bout d'une année, vous pourrez utiliser le compost réputé pour ses nombreuses qualités nutritives...

Deux modèles au choix :

Vous pouvez choisir un composteur bois ou plastique d'un volume de 400 litres. Les composteurs sont livrés en kit (voir caractéristiques sur le site Internet du SITOM). Un bio-seau de 10 litres est également remis pour faciliter la récupération des déchets de la cuisine.

Comment l'obtenir ?

Vous pouvez contacter dès maintenant le SITOM au 04 50 78 10 48 par mail secretariat.sitom@wanadoo.fr ou par le site Internet : www.sitomvallees-montblanc.fr.

Composter ses déchets avec un composteur nécessite plus de surveillance que du compost en tas, afin de l'utiliser convenablement, la présence des acquéreurs est indispensable à une réunion 45 minutes environ. Le SITOM vous enverra par courrier les dates de toutes les réunions qui auront lieu entre les mois de mars et septembre sur différentes communes du SITOM. Le paiement s'effectuera par chèque à ce moment-là. L'offre se limite à un composteur par foyer.



Modèle en bois ou en plastique

COMPOSTAGE « EN TAS » OU « EN BAC »

À chaque technique ses grands avantages et ses petits inconvénients, mais à toutes, la même qualité de résultat !

De deux choses l'une : si vous compostez déjà en tas, n'arrêtez surtout pas ! Si vous préférez un compostage plus discret, optez pour un bac destiné à cet effet !

Le compostage en tas est idéal pour ceux qui en ont déjà l'habitude ou ceux qui ne veulent pas trop de contraintes. Il suffit de

déposer les déchets au fond du jardin et (quasi-ment) laisser faire... À l'air libre, ils sont complètement visibles et accessibles, et demandent seulement à être remués de temps en temps. Leur évolution est lente mais garantie par le climat (vent, pluie, froid, chaleur) et la microfaune. Le volume n'est pas limité et adapté à de grandes quantités de déchets. Il faut néanmoins de la place et des voisins un peu loin. Attention aussi aux

animaux pour éviter les dispersions.

Le compostage en bac a l'avantage d'être plus discret et plus rapide, mais il requiert un peu plus de surveillance. Il faut en effet surveiller l'humidité et l'air pour faciliter la décomposition des déchets par les lombrics et les micro-organismes, et éviter les mauvaises odeurs. Adapté aux petits jardins, le volume du bac limite la quantité de déchets et rend le brassage moins pratique.

JOURNÉES PORTES OUVERTES AU SITOM

« Pourquoi trier nos déchets ? » « Que deviennent-ils après nos poubelles ? » « Comment réduire leur quantité ? » « Tout ce que l'on trie est-il vraiment recyclé ? » « Comment fonctionne l'usine d'incinération ? »... sont autant de questions que vous vous posez ? ? ? Les 26, 27 et 28 mai 2011 de 9 h à 18 h, le SITOM des Vallées du Mont-Blanc vous ouvre ses portes pour répondre à toutes vos interrogations sur

la gestion des déchets. Entrée libre. Sur place : ateliers, visite du site, vidéos, astuces, expos, jeux... à découvrir seul ou en famille ! ! ! (Merci de venir avec des chaussures fermées.)

Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères des Vallées du Mont-Blanc : 1159, rue de la Centrale - 74190 PASSY. Tél : 04 50 78 10 48 Site : www.sitomvalleesmontblanc.fr

L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE QUITTE PASSY POUR SAINT-GERVAIS



Véronique NAUMOVIC, Inspectrice de l'Éducation nationale, Jean-Marc PEILLEX, Maire de Saint-Gervais, Jean-Marc GOURSOLAS, Inspecteur d'Académie et Gilles PETITJEAN, Maire de Passy ont inauguré les locaux.

Les services de l'Inspection de l'Éducation nationale - circonscription du Premier Degré de Saint-Gervais/Pays du Mont-Blanc - viennent d'emménager début novembre dans de nouveaux locaux situés à l'entrée du parc thermal du Fayet, dans le bâtiment qui accueille également la cantine du groupe scolaire et le centre de loisirs du Fayet.

Les services de Madame Naumovic, Inspectrice de l'Éducation nationale, y disposent d'une superficie de 145 m², entièrement rénovés, soit cinq bureaux,

une salle de réunion et un espace d'accueil.

Le coût total des travaux, 395 236 euros est partagé entre l'autofinancement communal de 315 236 euros et la participation de Jean-Marc PEILLEX en qualité de Conseiller Général du Canton pour un montant de 80 000 euros.

L'inauguration officielle, en présence de Monsieur Jean-Marc GOURSOLAS, Inspecteur d'Académie, a eu lieu le 1^{er} décembre 2010

FACILIBUS

Après deux années complètes de fonctionnement, FACILIBUS a pris sa place dans le paysage des transports de la commune. Ce sont 112 000 usagers, locaux et visiteurs, qui ont été transportés sur les différents circuits de la commune au cours de l'année 2009.

Circuits	Durée de fonctionnement	Nombre d'usagers
Ligne du Centre	Toute l'année sauf du 15/05 au 15/06 et du 01/10 au 30/11	50 000
Ligne du Bettex	Du 20/12 au 20/04	30 000
Ligne de Saint-Nicolas	Du 20/12 au 20/04	7 000
Ligne de la Vilette	Du 20/12 au 20/04	17 000
Transport à la demande	Toute l'année	8 000

Pour l'année 2010, le bilan définitif n'est pas encore établi, mais la fréquentation des 9 premiers mois laisse apparaître une augmentation notable des trajets en transport à la demande.



RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2010



Maisons traditionnelles

1^{er} prix : Elvina GERAT
2^e prix : Yvonne BOCHATAY
3^e prix : Marie-France ROUX
4^e prix : Patricia REVENAZ
Participant : Patrick CHARLY

Participants : Annick BAILLEUL - Monique DOUSSON - François GUILLAUMAT - Thierry MOLINIER - Thérèse MUGNIER - Damien PHILIPPE - Laurence TRAPPIER - Marianne VERNET

Maisons avec jardin

1^{er} prix : Claude PELLOUX
2^e prix : Éliane JEANBOURQUIN
3^e prix : Marie CURRAL
4^e prix : Aline GNEMMI

Maisons sans jardin

1^{er} prix : Bernadette PAYRAUD
2^e prix : Sophie et Thierry CHAMPS
3^e prix : Simone POLLIAND
4^e prix : Marie-Paule GREUX

Participants : Édouard BLANC - Gene FINKLER - Josette NEISSE

Balcons, fenêtres, terrasses

1^{er} prix : Geneviève BOURBON
2^e prix : Anna GAGLIARDI
3^e prix : Françoise MARTHALER
4^e prix : Josiane MOISSET
Participants : Yves AMELING - Martine CONSTANCIAS - Arlette CORDIER - Luigina GAGLIARDI - Maria GAUTIER - Xavier LAFFONT - Jonathan LAURENT - Éliane MIRON - Monique PILLOT - Gina PECCARD

Commerces, Hôtels, Restaurants

1^{er} prix : Laurence MANOURY - Hôtel restaurant Le Coin du Feu
2^e prix : Gin CASANOVA - Hôtel restaurant Le Chalet Rémy
3^e prix : Sophie GRANDJACQUES - Le Camping
4^e prix : Michel MONTINI - Hôtel Le Val d'Este
Participants : Francine DE ARANJO - Tabac souvenirs - Claudy GRANDJACQUES - Hôtel restaurant Le Montjoly

Fermes

1^{er} prix : Fabien RACT

Potagers

1^{er} prix : Anne-Marie et Michèle FAVRE
2^e prix : Claude PELLOUX
3^e prix : Monique JACQUIER
4^e prix : Thérèse MUGNIER
Participants : Annick BAILLEUL - Monique DOUSSON - EHPAD Le Val Montjoie - Sophie GRANDJACQUES - Éliane JEANBOURQUIN - Bernadette PAYRAUD - Laurence TRAPPIER

Épouvantails

1^{er} prix : MJC
2^e prix : Cathy et Woody BAILLEUL
3^e prix : Gene FINKLER
Participants : Éphise GRANDJACQUES - Monique JACQUIER

Prix d'honneur - gagnants du concours 2009 par catégories

Monique JACQUIER : Maison traditionnelle
Anne-Marie et Michèle FAVRE : Maison avec jardin
Lucienne CHALLAMEL : Balcon
Joël DODARD - Le Poëlon Savoyard : Restaurant
Albert NICLOUD : Ferme et Potager
Mathilde VERNET : Épouvantail
Coup de cœur
Marie-Claude PERCEVAL : Balcon

POSE DE LA 1^{RE} PIERRE DE L'EXTENSION DES MYRIAMS VAL MONTJOIE

Le lundi 4 octobre dernier, l'association Monestier, représentée par Monsieur PETIT directeur de l'établissement, et le Maire de Saint-Gervais ont posé la première pierre des travaux d'extension des Myriams Val Montjoie, en présence de nombreuses personnes, personnels

et résidents de l'établissement, élus, entreprises...

L'extension est située à la place de l'ancien dispensaire qui a été démoli. Actuellement l'établissement comprend un centre de soins de suite et de réadaptation de 35 lits,

un EHPAD (Établissement Hébergeant les Personnes Âgées Dépendantes) de 25 lits et un accueil de jour avec transport de 6 places, employant 60 personnes (49 équivalents temps plein) pour les 66 places. Après agrandissement, l'EHPAD aura une capacité de 78 lits (24 pour personnes désorientées et 54 en maison de retraite médicalisée) et une « petite unité de vie » de 16 places pour personnes âgées autonomes logées en 14 studios dont 2 doubles. L'accueil de jour sera maintenu pour ces 6 places. À terme, ce sont 60 équivalents temps plein qui seront employés sur le site. ■

Le coût du projet est estimé à 5 800 000 € financés par :

- Ⓢ Prêt PLS à 2,35 % pour 2 900 000 €
- Ⓢ Prêt CPAM à 0 % pour 520 000 €
- Ⓢ Conseil général de la Haute-Savoie pour 776 000 €
- Ⓢ Caisse Nationale Solidarité Autonomie (État) pour 922 000 €
- Ⓢ Caisses de retraite pour 225 000 €



La cérémonie a eu lieu directement sur le chantier

UN ÉTABLISSEMENT RÉCOMPENSÉ



L'établissement des Myriams Val Montjoie a été lauréat du prix coup de cœur du jury dans le cadre du concours du management des ressources humaines en santé.

Ce prix récompense et reconnaît le travail des équipes de l'établissement dans sa globalité et ses particularités : « droit au choix, droit au risque ». Il était organisé par les magazines le Quotidien du Médecin, le Quotidien du Pharmacien, le Généraliste, Décision Santé, le Pharmacien Hôpital et le site professionspecialiste.fr.

La cérémonie officielle de remise des prix a eu lieu le 30 novembre 2010 dans les murs du Sénat, à Paris où Éric PETIT, directeur de l'établissement, a dédié ce prix « à tous les salariés des Myriams, et tout particulièrement aux ASH, aides-soignantes, infirmières et médecins qui s'investissent chaque jour pour l'amélioration de nos services ».

DU CÔTÉ DE L'EHPAD

Le personnel de la maison de retraite l'EHPAD Le Val Montjoie, aidé de bénévoles, continue à innover dans les activités proposées aux pensionnaires : après la création de l'atelier informatique, du jardin potager, les sorties en fauteuil ski en hiver 2009 et 2010 (avec l'aide de l'Association Loisirs Assis Évasion), la sortie en calèche à Notre-Dame-de-la-Gorge, les pique-niques en montagne, place aux projets personnels. Madame DELAVAY, 85 ans, a pu réaliser un de ses rêves : faire un vol en parapente.



Madame DELAVAY prête pour son vol en parapente



Les résidents et leurs accompagnants devant le centre de vacances

Avec l'aide du pilote Sam SPERBER, elle s'est élancée harnachée dans un fauteuil spécial depuis Plaine Joux pour un vol qui lui a laissé un souvenir inoubliable. Et elle n'a pas eu peur ! Fin août, c'est un voyage d'une semaine dans le Vercors qui a été organisé à l'initiative de l'animateur Pierre. Huit résidents ont pu découvrir ou redécouvrir le magnifique plateau du Vercors et revisiter son

histoire au travers des nombreuses activités proposées pendant le séjour : pique-nique en forêt, goûter à la ferme, musée de la Résistance, musée des santons, mémorial de la Résistance, musée de la chasse, concours de belote et de pétanque, soirée musique et chants, dégustation de glace et pâtisseries, rencontres... Ce moment privilégié a été fort apprécié de tous, résidents et accompagnants.



Pauses réconfort : goûter à la ferme et rafraîchissements.



Fou rire pendant la visite du musée de la chasse.

ADMR : 60 ANS DÉJÀ



Créée en 1951 par le président fondateur Louis JACQUET, l'ADMR de Saint-Gervais a fêté au mois de novembre ses 60 années d'existence. Durant cette période, l'aide apportée par l'association a changé : axée au départ sur l'aide aux mères de familles nombreuses, l'activité a progressivement évolué vers l'aide à domicile pour les personnes âgées et handicapées en 1976. En 2005, suite à un rapprochement avec les Contamines, l'association devient intercommunale, et en 2007, elle intègre de nouveaux locaux tout neufs au 235, avenue de Miage. Guy THEVENOT, Jean FAVRAT, Jean-Pierre DEPERAZ, anciens dirigeants et présidents de l'association, et

Marie-Paule ARNAUDEAU, actuelle présidente, se sont succédé au micro pour retracer l'histoire de l'association et honorer certains membres fondateurs encore présents.

La pérennité de l'association, gérée par des bénévoles, et le mérite et le dévouement du personnel, ont été soulignés par Jean-Marc PEILLEX, maire de Saint-Gervais et Jean-Louis MOLLARD, maire des Contamines, tous deux présents à cette cérémonie conviviale. ■

L'ADMR du Val Montjoie en quelques chiffres :

- 20 salariés : 2 secrétaires, 7 auxiliaires de vie, 8 aides à domicile, 3 auxiliaires de vie en formation
- 12 bénévoles

TROIS CENTENAIRES À SAINT-GERVAIS

Saint-Gervais, commune aux 3 villages, peut se féliciter aujourd'hui d'avoir une centenaire dans chacun de ces villages : après Anna BOCHATAY, originaire de Saint-Gervais, qui a fêté ses 101 ans le 27 mai 2010, et Marie MULLIEZ, résidente de Saint-Nicolas, qui a eu 100 ans le 16 août 2010, Renée CHAPUIS, résidente du Fayet, les a

rejointes pour un premier anniversaire à 3 chiffres le 5 septembre dernier.

Nos trois centenaires sont aujourd'hui accueillies en maisons de retraite et continuent à faire l'admiration de leur entourage.



Renée Chapuis lors de son anniversaire



Anna Bochatay lors de son centième anniversaire

Marie Mulliez dansant au goûter organisé par la commune au mois d'octobre dernier



EXPOSITION « LA GRANDE GUERRE ET LES POILUS DE LA COMMUNE »

Du 7 au 11 novembre 2010, la salle Montjoie a accueilli une exposition organisée et mise en place par les conseils des jeunes et des sages de Saint-Gervais. Cette exposition, orientée principalement sur les habitants de la commune partis à la guerre entre 1914 et 1918 (les fiches militaires de tous les soldats

étaient exposées), a nécessité un vrai travail de recherches auprès des familles de Saint-Gervais. Ce travail a notamment permis de découvrir que de nombreux soldats de la commune ont été incorporés dans le corps de la marine. Une partie de l'exposition a donc été axée sur la marine et les bateaux français

pendant cette période, avec une magnifique collection de cartes postales originales. L'exposition visitée par toutes les écoles de la commune a connu un vif succès. Un grand merci à toutes les personnes qui ont prêté des documents et objets, et à toutes celles qui ont contribué à l'organisation de l'exposition.

Visite officielle de l'exposition le 11 novembre par le Maire et les élus.



NAISSANCES

JUIN 2010

02 : Maelie DELAUNAY DESAGE
04 : Laurette Aimée Hélène CASTANIER
09 : Gabin Mathieu GIRIER
11 : Pauline Louise Marie PIPON
13 : Joshua LECLERCQ
27 : Achille Dan Jean FONTENY
29 : Nora JACQUET

JUILLET 2010

11 : Ambre Audrey DELOBEL
11 : Lennie Tania Paloma PAUL
14 : Lina Céline KARLESKIND
24 : Lucas Jean-Louis Kaci LAVAUD
25 : Aaron Christian Denis VIZET
27 : Théo Guy Louis NICOUD
30 : Anaïs Colette Mireille MARTINEZ

AOÛT 2010

06 : Chloé Jeanne Marguerite VOISIN
09 : Tai Amayaz ANSEL
13 : Lindsey Manon Djelann CALAIS
27 : Nicklas Flemming BEAUDOUX
27 : Aély BROUSSE

SEPTEMBRE 2010

01 : PaulHsaac Jean JOUVE
02 : Sarah MOREAU-BENKHADRA
02 : Joseph Louis Marie DELACHAT
03 : Théo Henry Bernard MOLINIER
04 : Tia REY BOUZAS
10 : Mathieu MARREL
18 : Zack Dominique Gérard TISSOT
30 : Liv MANFREDI

OCTOBRE 2010

04 : Alice Marie HOTELLIER
08 : Baggio BERTOLOTTI
14 : Kylian Noah EMERY
18 : Eliot Philippe SEBASTIAN
27 : Jean Gérard PETITCOLIN

NOVEMBRE 2010

14 : Ethan Valéry CHAVANEL
19 : Iliana Aurélie Germaine BERTHELOT
25 : Romane Sophie BERGONZOLI
26 : Léna Jeannine Christiane SIMON
28 : Enora Chantal Michelle PIMBERT

MARIAGES

JUIN 2010

05 : Jean-François Auguste Joseph Francis DEBÉTHUNE
et Stéphanie Nathalie Véronique PROTHAIS
12 : Grégory Elie Gérard ALLALI
et Céline Noémie GISIN
18 : Hervé Jean GROELL et Bérangère MARX
19 : Aurélia Régine STROPPOLO
et Pierre-Alain Yves VILLARD
19 : Yann BURATTI et Céline Elodie GROS
26 : Laurent Gabriel BERGONZOLI
et Emilie Marion Nathalie WEBER
26 : Benoît Jean-Claude MARTIN
et Virginie Muriel LEMAITRE
26 : Nicolas Dominique BOUCHARD
et Anna Karolina KREBS

JUILLET 2010

03 : Alice Laurence Céline EMMANUELLI
et Christophe Roger BRODA
09 : Georges Dominique Christian GROSSETJANIN
et Angélique PICAZO
10 : Gérald Michel CHEVALLIER
et Gaëlle Isabelle CAVAGNA
17 : Adolphe Patrick Jean PRUNIER et Michèle BERLIOZ
17 : Alexander James EVANS et Lynne Marie CRANNEY
24 : Jean-Guy Georges BRAUX
et Sabrina Marie Odile GRADOS
24 : Sylvie Gisèle Marie FRASCA et Michel PETIOT

AOÛT 2010

14 : Myriam Cyrielle Solène LEVASSEUR
et Benoît Laurent Alain HANNIER
21 : Sonia BOUDELIOU et Maheidi TAOUCHE
28 : Béatrice Madeleine Denise BÉCHET
et Jérémy TRAMOY

SEPTEMBRE 2010

04 : Elodie Guylaine LEROY
et Yoann Firmin Maurice BOTHOLIER
04 : Amandine Marie Claude Joëlle VINCENT
et Grégory Jean-Pierre FRERE
11 : Anne Lucie ACLOQUE
et Jean-Pierre Marcel DUFOUR

OCTOBRE 2010

30 : Marie Anne-Françoise PEREZ
et François Louis Stanislas ARPIN

DÉCÈS

JUIN 2010

02 : Paule Laurence Eugénie PERROLLAZ
10 : Dominique Jeanne Denise DELACOSTE née CHAMBEL
23 : Marguerite Léontine MARQUET veuve ROUX
24 : Alexandre Jean-Marc TUR
27 : Jacques Noël Robert CONSTANCIAS

JUILLET 2010

11 : Bartosz TOMASZEWSKI
11 : Bernard Jean Emile BOURBON
13 : John Georg WEST
17 : Noël Rémy CONSEIL
18 : Claude Louis Théophile AMIRAUT
19 : Alain Pierre Gabriel Marcel COULOMB
22 : Marguerite Lucie DAL-ZOTTO née STAENGEL
27 : Lidia BIANCHIN née RIZZO TUBIO
27 : Arsène Claudia BOUCHARD née REVENAZ

AOÛT 2010

04 : Albert Paul BRISSON
08 : Henri Daniel LAVIGNE
15 : Denise Gilberte Louise CALZA née SCHUELLER
18 : Denise PEIGNEY Veuve RIAN
18 : Roger Félix GIRARDOT
19 : Josef CEPAK

SEPTEMBRE 2010

05 : Fernand TUAZ-TORCHON
14 : Hélène Emma ROSSET née MUFFAT MÉRIDOL
20 : Michelle Françoise Andrée Odile BEAUREPAIRE
née MASSON
24 : Alfred VERGNE
24 : Norbert Gabriel BURATTI
25 : Boualam MABTOUL
29 : Elisabeth Valentine Marthe KUSTNER née PERROT
30 : Christiane Paulette BORGHA née BEGUIN

OCTOBRE 2010

18 : Pierre Louis Jacques DUPONT
31 : Pascal Lucien ROUX

NOVEMBRE 2010

05 : Eugénie Denise QUAREGNA
06 : Jean-Paul Charles Michel MUTAZZI
11 : Simonne Berthe Eugénie DIGONNAT
née DÉGOULANGE
12 : Marcel Henri LEVASSEUR
24 : Jeannine Germaine Eloise TUAZ-TORCHON née ROUX
27 : Raymonde PERROUD née LEGON

DÉPARTS À LA RETRAITE

Bertrand GERDIL MARGUERON le 1^{er} octobre 2010

BRÈVES

SNCF

Du nouveau à la SNCF : le trajet Saint-Gervais-Paris en TGV par Bellegarde ne dure plus que 4 h 45, c'est ainsi près d'une demi-heure de gagnée.

Gaz et électricité

Pour connaître la liste des fournisseurs de gaz naturel et d'électricité de la Commune, vous pouvez vous rendre sur le site de la Commission de régulation de l'Énergie : www.cre.fr

La Poste

La Poste de Saint-Gervais revoit ses horaires à la hausse en saison touristique. Elle est désormais ouverte 3 heures de plus chaque semaine en haute saison et met chaque fois deux agents à disposition du public. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à midi et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à midi.

Vidéoprotection

Par l'arrêté préfectoral n° 2009-3052 en date du 5 novembre 2009, la commune de Saint-Gervais est sous vidéoprotection pour garantir une meilleure sécurité à ses habitants, en particulier en ce qui concerne les dégradations de mobilier urbain, diverses décorations ainsi que le fleurissement.

Prévention routière

Saint-Gervais met régulièrement en place au bord des routes un radar mobile pour sensibiliser les automobilistes à leur vitesse. Il est déplacé régulièrement à différents endroits de la commune et permet de faire des statistiques sur les comportements effectifs des usagers de la route.

RECEVOIR PROJECTIONS CHEZ VOUS

Si vous souhaitez recevoir *Projections* chez vous, merci de nous envoyer un email ou un courrier sur papier libre avec vos coordonnées.
Mairie : 50, avenue du Mont d'Arbois - 74170 Saint-Gervais. Mail : mairie@saintgervais.com



Madame Marcelle Besson nous a quittés début décembre à l'âge de 91 ans. Née en 1919, elle a travaillé durant 44 ans à la mairie de Saint-Gervais. C'est en 1984 qu'elle avait pris une retraite bien méritée. Toutes nos pensées vont à sa famille et en particulier ses deux filles et ses petits-enfants.

PARRAINAGES CIVILS

JUIN

14 : Paul GROELL
26 : Azélie Marie-Paule BIBOLLET
26 : Authilie Ghyslaine BIBOLLET

AOÛT 2010

14 : Ethan Claude Patrick HANNIER